



# SÉANCE PLÉNIÈRE DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Mardi 30 janvier 2024 à 14h00

Locaux du SMBAA

1 boulevard du rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

# SÉANCE PLÉNIÈRE DE LA CLE – ORDRE DU JOUR

- 1. Introduction : Vœux du Président**
- 2. Validation du Compte-rendu de la dernière CLE**
- 3. Avis reporté : Autorisation temporaire de prélèvement pour alimenter les dispositifs d'aspersion de lutte contre le gel sur les territoires AOC de Saint-Nicolas-de-Bourgueil et de Bourgueil**
- 4. Point d'information : PAOT de Maine et Loire 2022-2027 (Marc ANDRE Direction Départementale des Territoires du Maine-et-Loire)**
- 5. Point d'information : programmation 2024 du SAGE**
- 6. Point d'information : les vidéos sur le suivi des travaux de restauration du Couasnon**

# 1 – INTRODUCTION : VŒUX DU PRÉSIDENT

Travaux de restauration du Couasnon à Beaufort-en-Anjou

Visite du chantier de restauration du Lathan avec la MAIF

Fête de la nature - Bourgueil

Plantations de haies

Travaux de restauration du Lathan

Le SMBAA et le SAGE Authion,  
par la voix de leurs Présidents, leurs Vice-Présidents  
et leurs collaborateurs vous présentent leurs **meilleurs vœux**  
pour cette **nouvelle année**

2024

# 2 – VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE CLE

## Validation du compte rendu de la CLE du 27 novembre 2023

Compte-rendu et présentation disponibles sur le site du SAGE Authion, rubrique documentation :

- Présentation : <https://www.sage-authion.fr/download/7469/?tmstv=1705481012>
- Compte-rendu : <https://www.sage-authion.fr/download/7494/?tmstv=1705481012>

**VALIDATION** du compte-rendu de la dernière CLE

# 3 – AVIS REPORTÉ : Autorisation temporaire de prélèvement pour alimenter les dispositifs d'aspersion de lutte contre le gel sur les territoires AOC de Saint-Nicolas-de-Bourgueil et de Bourgueil (37)

## GÉNÉRALITÉS : description du projet – quelques chiffres clés

**Mandataire** : Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire,

**Pétitionnaires** : Syndicats des vins de Saint-Nicolas-de-Bourgueil et de Bourgueil (18 exploitants viticoles).

**46** ouvrages de prélèvements dont :

- **33** existants
- **13** en projet

**3** types de dispositifs de prélèvement :

- **14 Prises d'eau** (directement dans le cours d'eau)
- **11 Forages** (eaux souterraines)
- **21 Plans d'eau** (cours d'eau ou eaux souterraines)

		Volumes réservés à la lutte antigel de l'AUP (OUGC)		DEMANDE effectuée dans le cadre de l'actuel dossier d'autorisation temporaire de prélèvements	
		Volume net maxi (m3)	TOTAL du Volume net maxi (m3)	VOLUME NET pour 5 nuits (m3)	TOTAL VOLUME NET pour 5 nuits (m3)
UG3	ESU	19 817	44 205	36 213	57 357
	ESOU + PE	24 388		21 144	
UG9	ESU	520	840	0	1 101
	ESOU + PE	320		1 101	

# 3 – AVIS REPORTÉ : Autorisation temporaire de prélèvement pour alimenter les dispositifs d'aspersion de lutte contre le gel sur les territoires AOC de Saint-Nicolas-de-Bourgueil et de Bourgueil (37)

## PREMIERE LECTURE :

**Problématique** : un dossier incomplet présentant un manque de visibilité entre l'existant et le projet.

### Conseils apportés :

- **Éclaircir le dossier** en distinguant bien les **points existant à régulariser des prélèvements en projet**
- **Éclaircir** les modalités d'établissement et de pilotage de **la clé de répartition** et proposer la clé de répartition pour l'année 2024
- **Les volumes seront à réévaluer** en fonction des conclusions de l'étude HMUC en cours
- **Effectuer une étude complémentaire** sur la profondeur des points d'eau et l'aquifère correspondant (*sondage de reconnaissance*)

**DÉCISION DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE TERRITORIALE D'INDRE-ET-LOIRE :**  
**Suspension de l'instruction du dossier pour compléter le dossier**

### Nouveau calendrier :

- un nouveau dépôt : mi-février 2024
- nouvelle CLE : fin mars 2024
- CODERST : début avril 2024

## 4 – POINT D'INFORMATION : PAOT DE MAINE ET LOIRE 2022-2027

**Le Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé** : présenté par Marc ANDRÉ,  
*chargé de missions transverses et environnement au Service Eau, Environnement et Biodiversité de la Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire*



**PRÉFET  
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **Le Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé SAGE AUTHION**

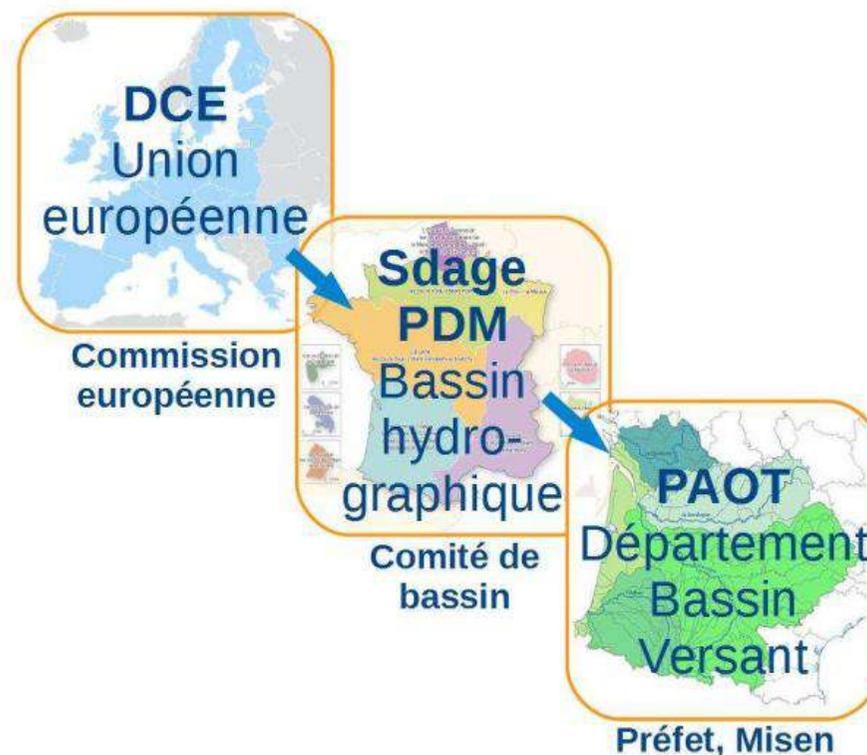
***CLE 30/01/2024***

### 🕒 **Qu'est ce que le PAOT:**

- transpose le cadre européen en actions de gestion et de protection des eaux continentales, souterraines, et côtières, par grands cycles de 6 ans.
- se fonde sur un état des lieux caractérisant les pressions conduisant au risque de non atteinte du bon état écologique, ainsi que le contenu programme de mesure du SDAGE
- identifie à travers sa stratégie et un volet opérationnel, les moyens permettant de supprimer, réduire ou prévenir ces pressions.

### 🕒 **Objectif :**

Les PAOT n'ont pas pour vocation première de rendre compte de toutes les actions menées dans les territoires en faveur des milieux aquatiques, mais des actions nécessaires à l'atteinte des objectifs environnementaux du SDAGE, à travers la déclinaison opérationnelle du PdM.



## 1) Sélection masses d'eau prioritaires

### Base de critères :

#### **M.E. vitrines du PAOT1**

→ Jeu, Riverolle, Trézenne, Chéran aval

#### **M.E. 2027A SDAGE**

→ Couasnon amont, Abriard

#### **M.E. du LIFE REVERS'EAU**

→ Trézon

#### **M.E. proche bon état avec actions en cours**

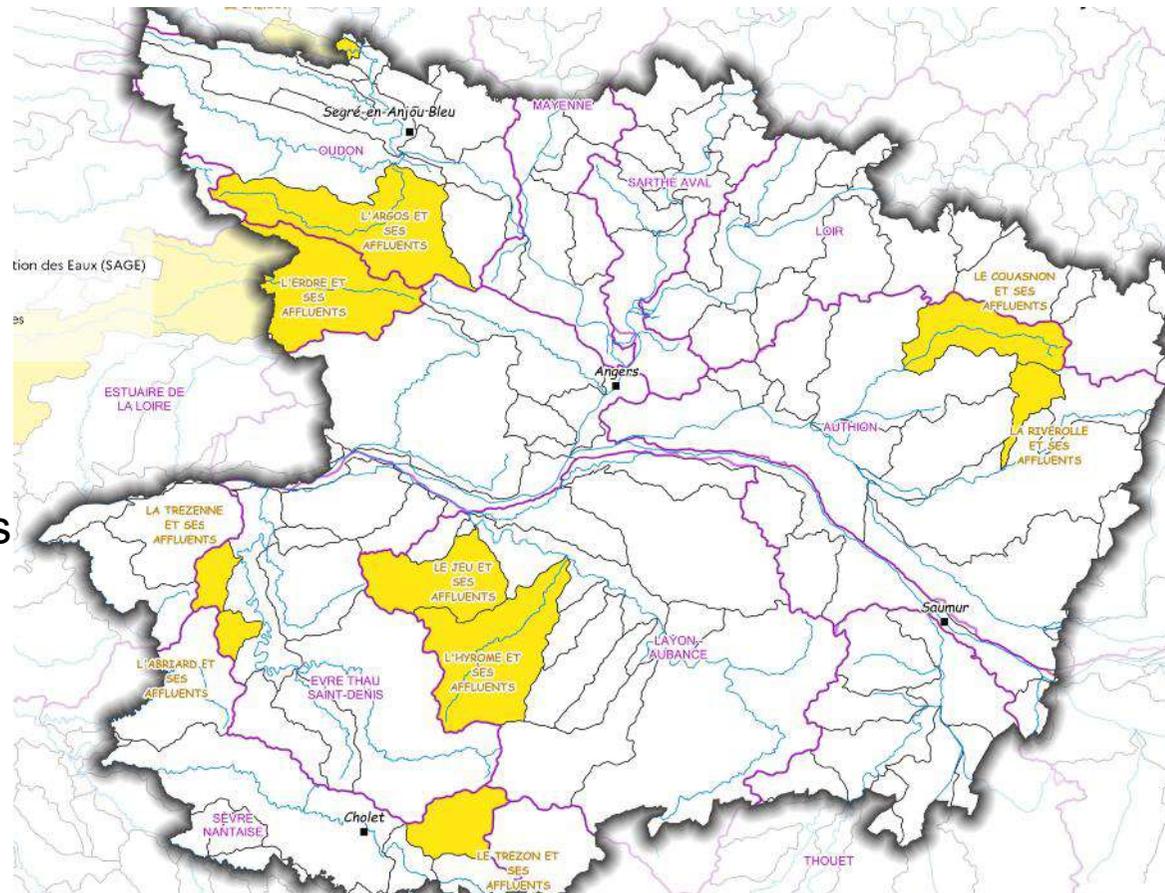
→ Hyrôme, Edre amont

#### **M.E. en état médiocre ou mauvais**

→ Argos

### Principes d'action :

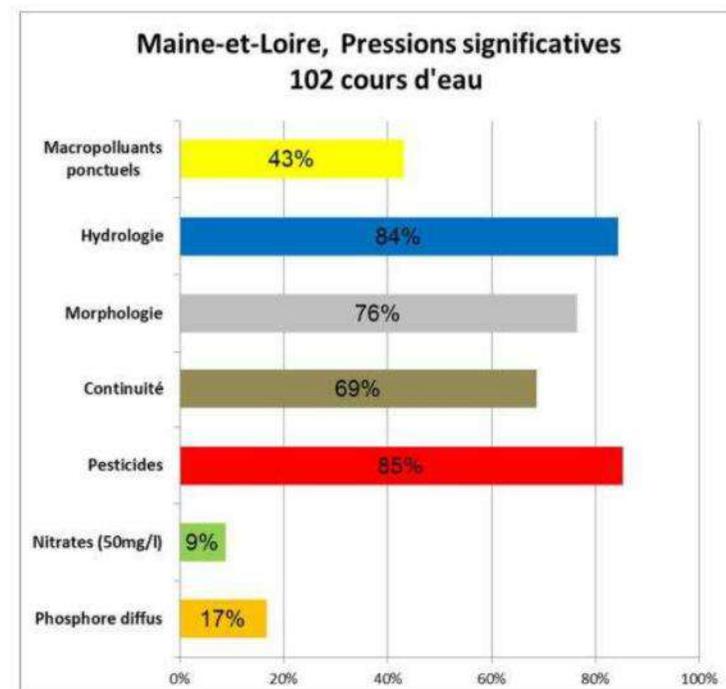
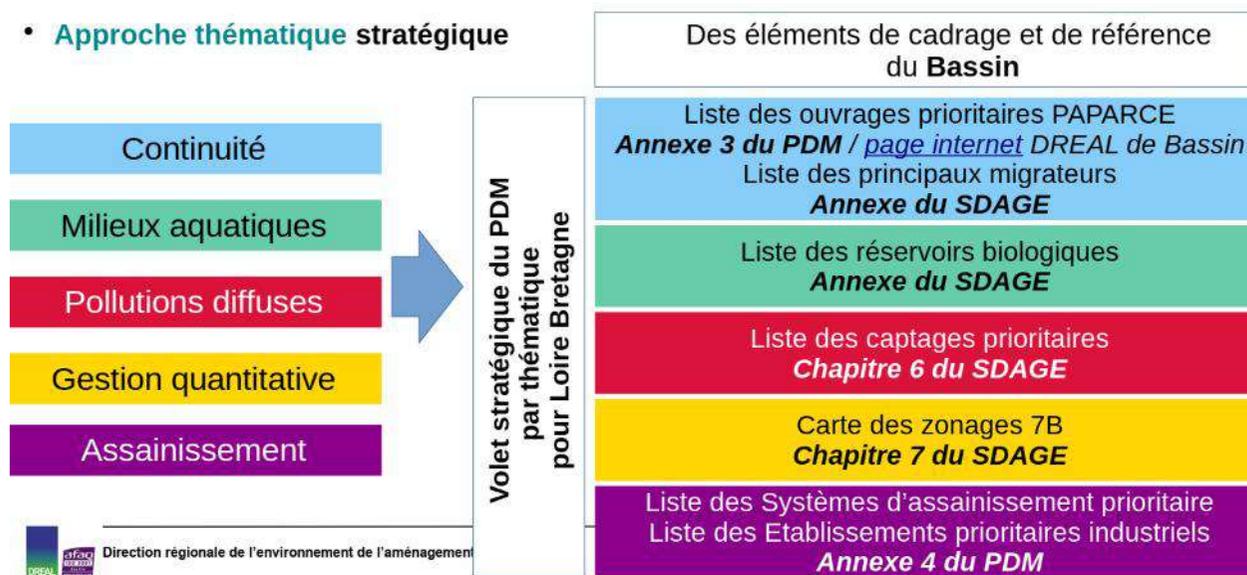
- déclinaison exhaustive du PDM
- concentration des moyens (financier, réglementaire, gouvernance)



## 2) déclinaison par thématiques

→ approche transversale : actions portées par les SAGE, Cteau, instruction des dossiers, plan de contrôles MISEN, ...

- **Approche thématique stratégique**



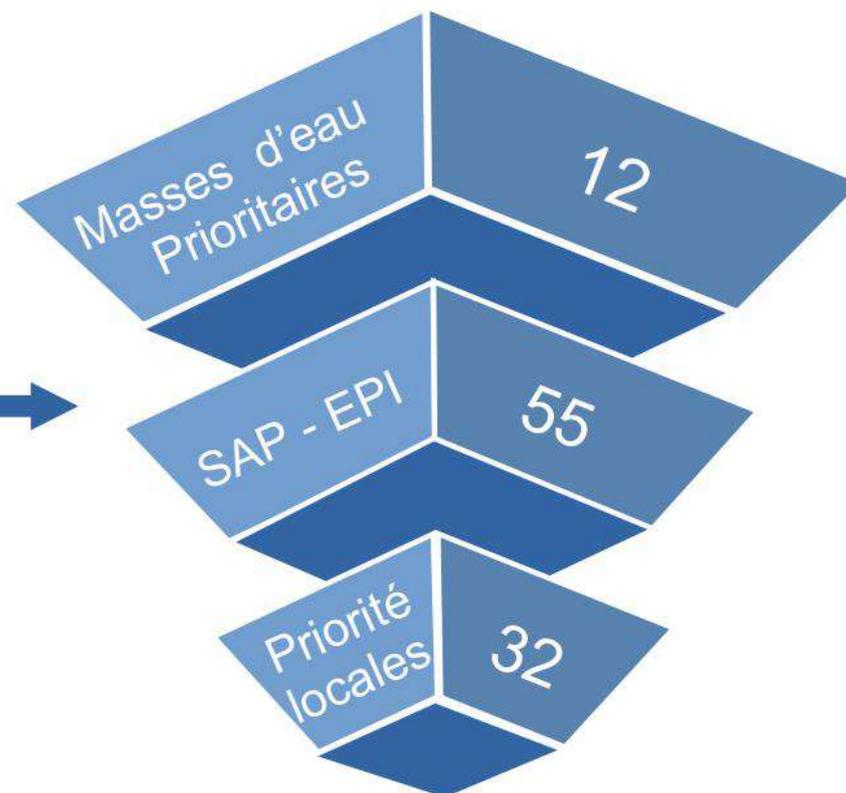
## Volet stratégique : pollutions ponctuelles

Améliorer la qualité des eaux de surface impactées par des rejets ponctuels issus d'installations de traitement urbaines ou industrielles

- Mettre en conformité les ouvrages au titre de la **DERU** (station, réseaux)
- identifier et traiter les **rejets de temps sec**
- Rechercher les **substances dangereuses** dans l'eau et en identifier la source

- Établir un plan d'action étalé sur 6 ans, et des contrôles réguliers
- Engager des **prises en compte** pour les cas les plus problématiques, et un **encadrement** de l'aménagement
- Installation d'un **dialogue** avec le maître d'ouvrage, et suivi des diagnostics et ses schémas directeur d'assainissement, contribution à la phase de conception et de travaux des ouvrages

PAOT 1 :  
407 actions



PAOT 2:  
99 actions

# Volet stratégique : pollutions ponctuelles

## Limite administrative

 Département

## SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027 Etat des lieux 2019

Masses d'eau concernées par une  
pression significative pollutions ponctuelles

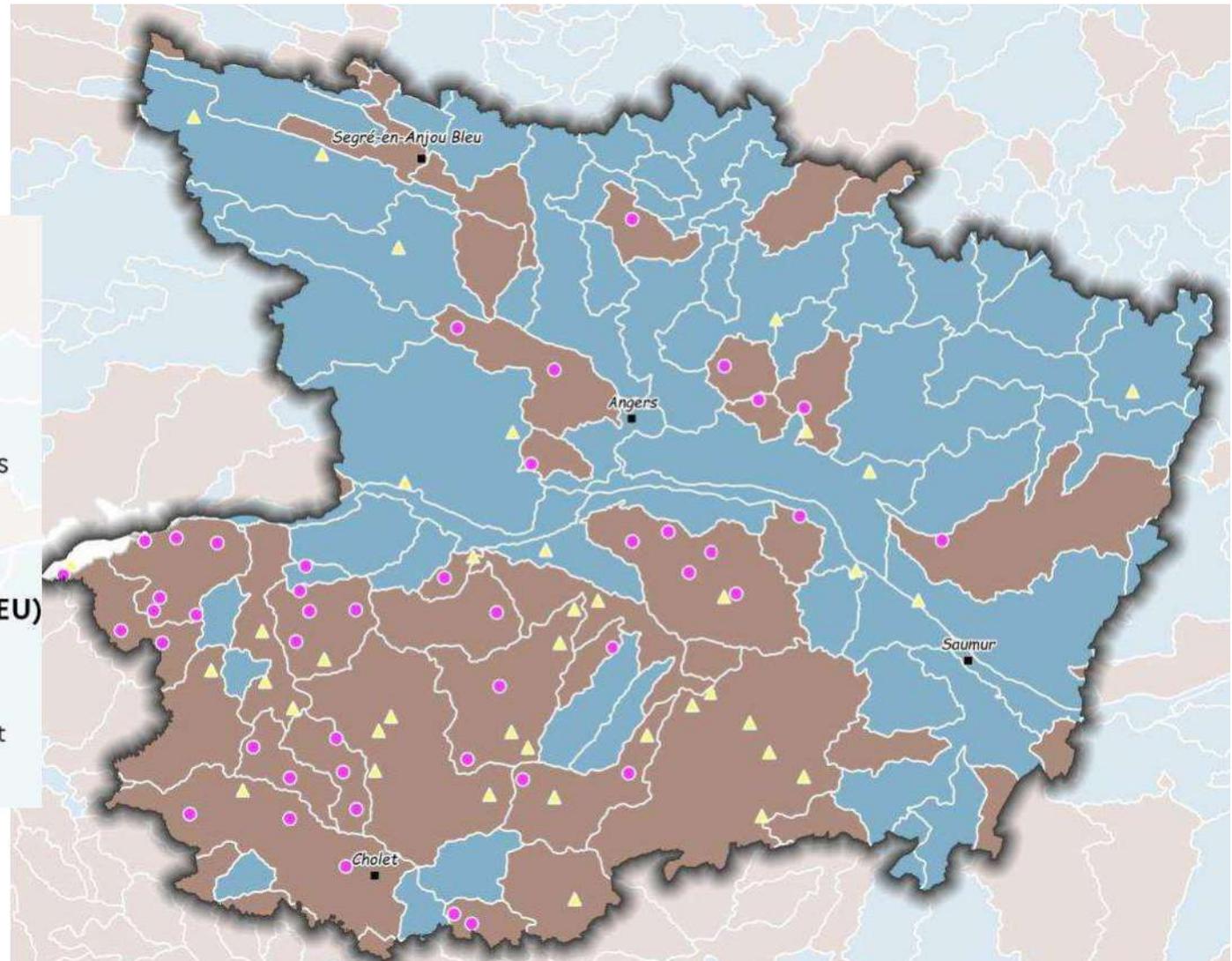
 Non

 Oui

## Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) Priorités

 Liste locale

 Systèmes d'Assainissement Prioritaires (SAP) et  
Etablissements Industriels Prioritaires (EPI)  
Liste SDAGE



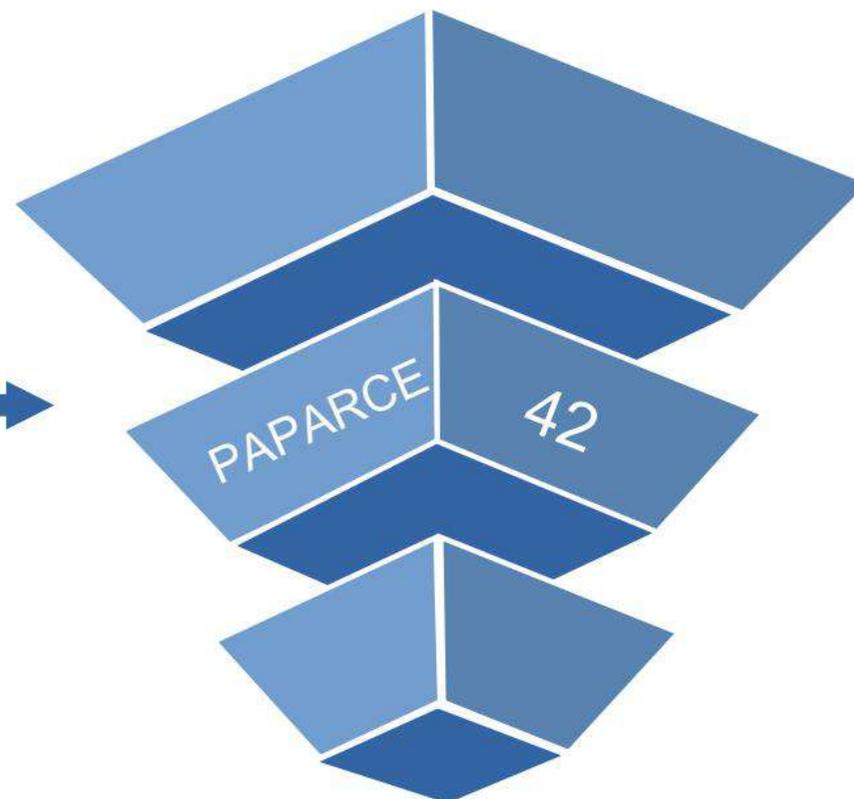
## Volet stratégique : continuité écologique

Rétablir la continuité sur les ouvrages à enjeux du département

- Sélectionnés sur les axes à migrateurs amphihalins et les cours d'eau en réservoirs biologique (selon opportunité)
- En appliquant le principe de la "continuité apaisée", en prenant en compte les spécificités de chaque ouvrage (usages et enjeux) et tenir compte la faisabilité technique, des coûts, et de la volonté sur le terrain

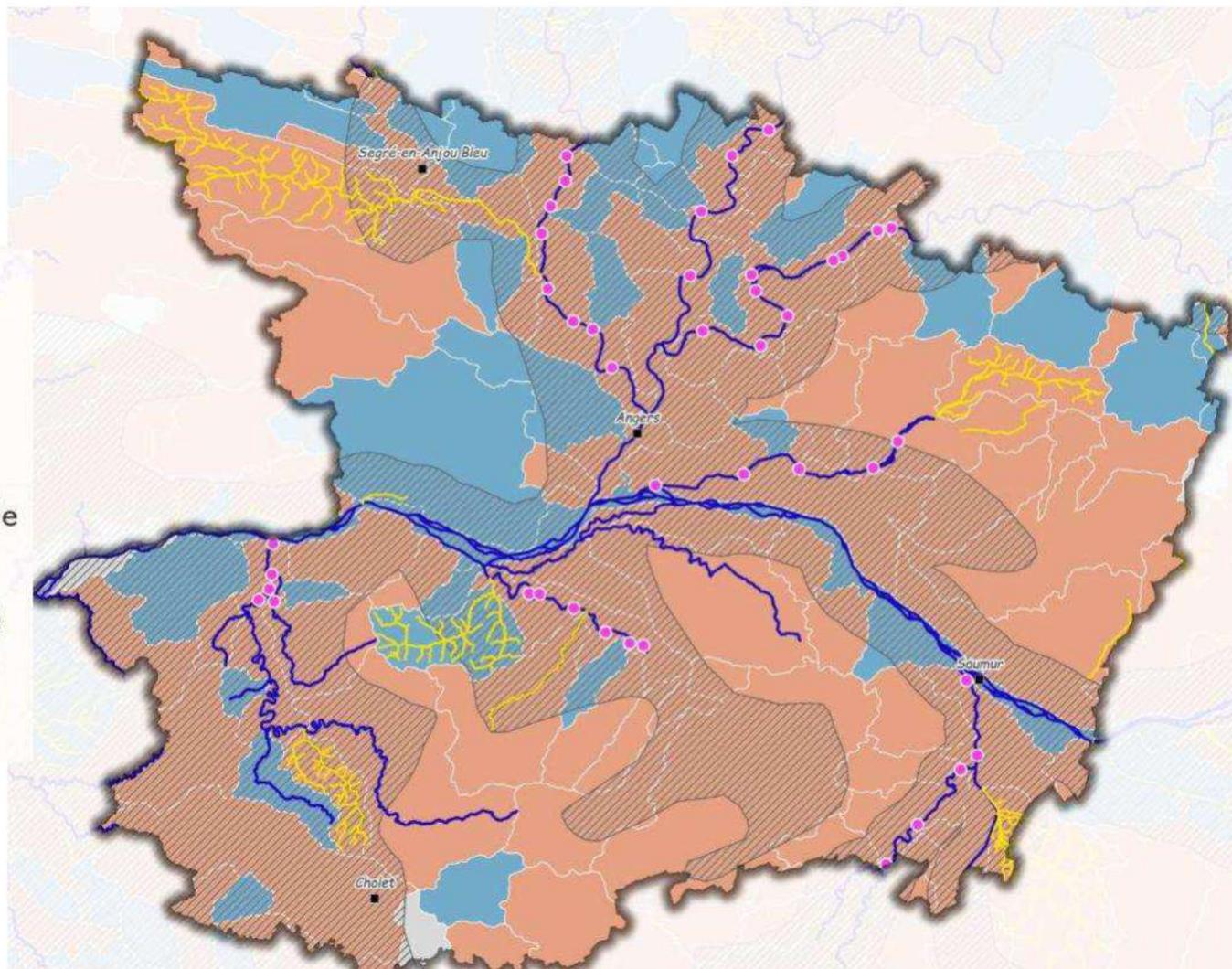
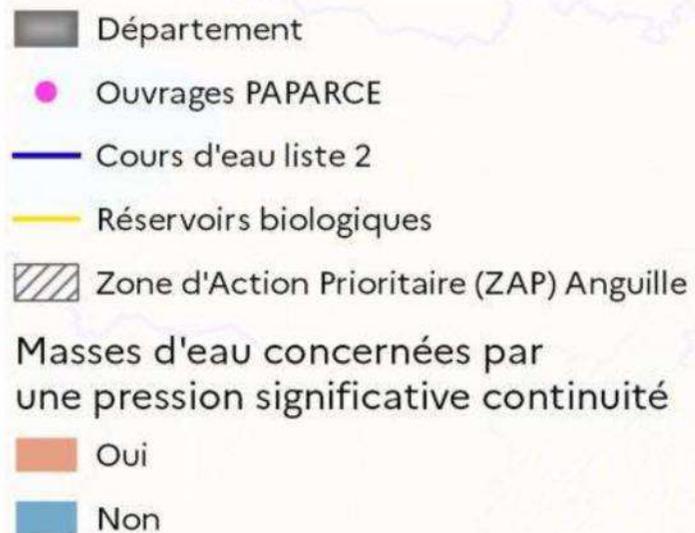
- Accompagner les démarches volontaires en favorisant une logique "d'axe" aval → amont
- identifier les ouvrages, établir leur statut légal, identifier les propriétaires
- Capitaliser les résultats obtenus

PAOT 1 :  
372 actions



PAOT 2:  
42 actions

## Volet stratégique : continuité écologique



## Volet stratégique : gestion quantitative, plans d'eau

Économiser l'eau et favoriser la résilience des milieux - Réduire l'impact des plans d'eau

- améliorer la **connaissance** des prélèvements et stockage
- limiter les prélèvements dans les territoires à enjeu et **accompagner les démarche de gestion collective**,
- déconnecter et régulariser les plans d'eau, accompagner la création de retenues de substitution si nécessaire

- Accompagner la réalisation des **HMUC** et des **PTGE**,
- Définir les cadres réglementaires de la gestion collective
- Réviser et communiquer sur **l'arrêté cadre sécheresse**, le faire appliquer
- s'assurer de la déconnexion des plans d'eau et programmer annuellement des campagnes de contrôles (plans d'eau/prélèvements)

**PAOT 1 :  
172 actions**

Masses d'eau  
prioritaires

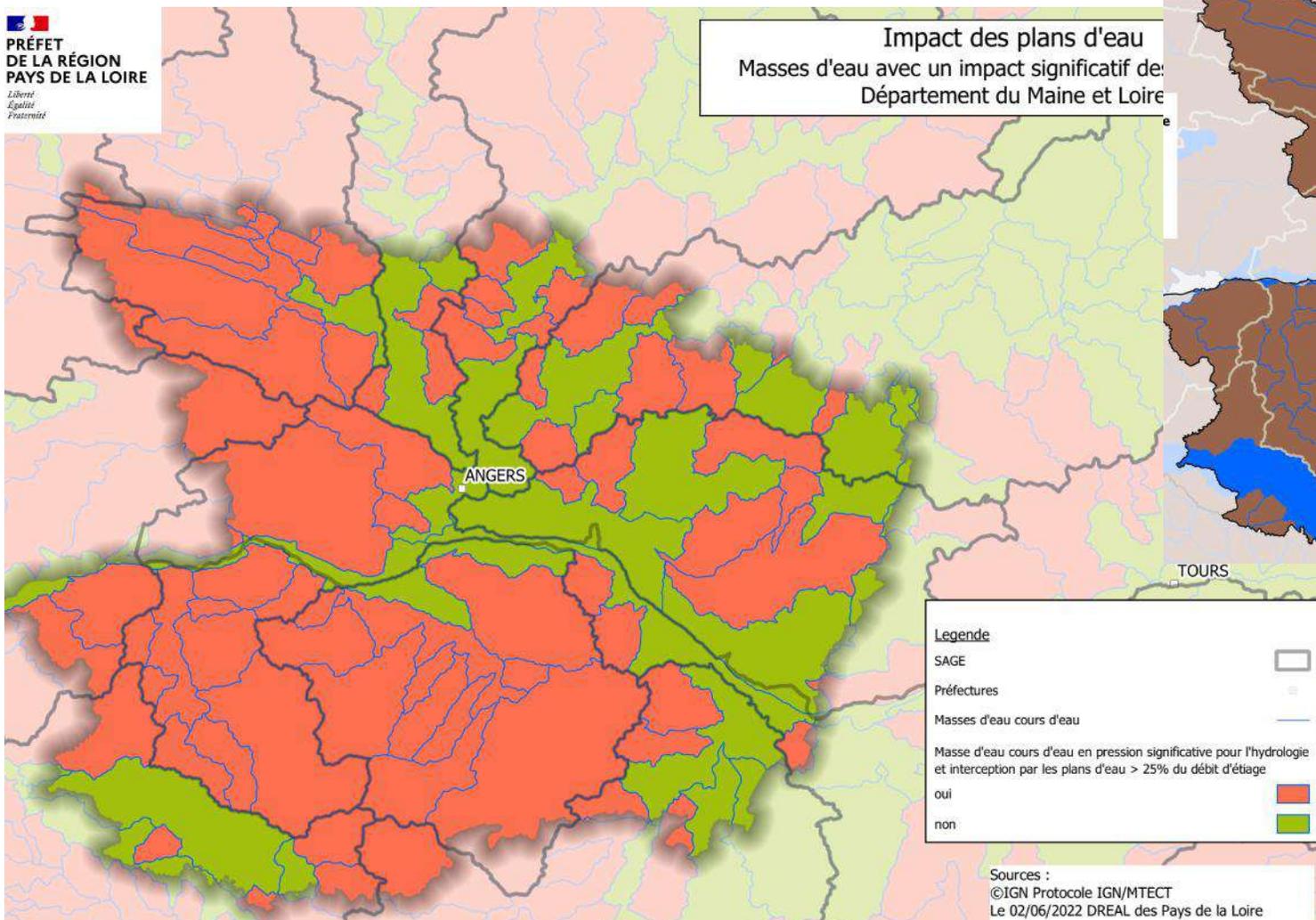
16

Priorités  
locales

17

**PAOT 2 :  
33 actions**

# Prioriser les actions : gestion quantitative/hydrologie



**=> la quasi totalité du département !**

## Volet stratégique : pollutions diffuses

Améliorer la qualité des eaux superficielles et protéger les eaux souterraines destinées à l'AEP.

- mettre en œuvre un plan d'actions sur chaque captage prioritaire
- préserver la ressource AEP
- prévenir le transfert des nitrates (chapitre 2 du SDAGE) et du phosphore diffus (3B1 SDAGE)

- Élaborer ou réviser les plans d'action selon les conclusions de la stratégie régionale
- utiliser l'outil ZSCE en cas de nécessité
- réaliser des campagnes de contrôles nitrates
- contribuer à réduire les apports de phosphore diffus (contribution à l'élaboration des CT eau - ZSCE)
- mettre en place les mesures préventives dans le cas des captages AEP NCEDCH

PAOT 1 :  
160 actions

Masses d'eau  
prioritaires

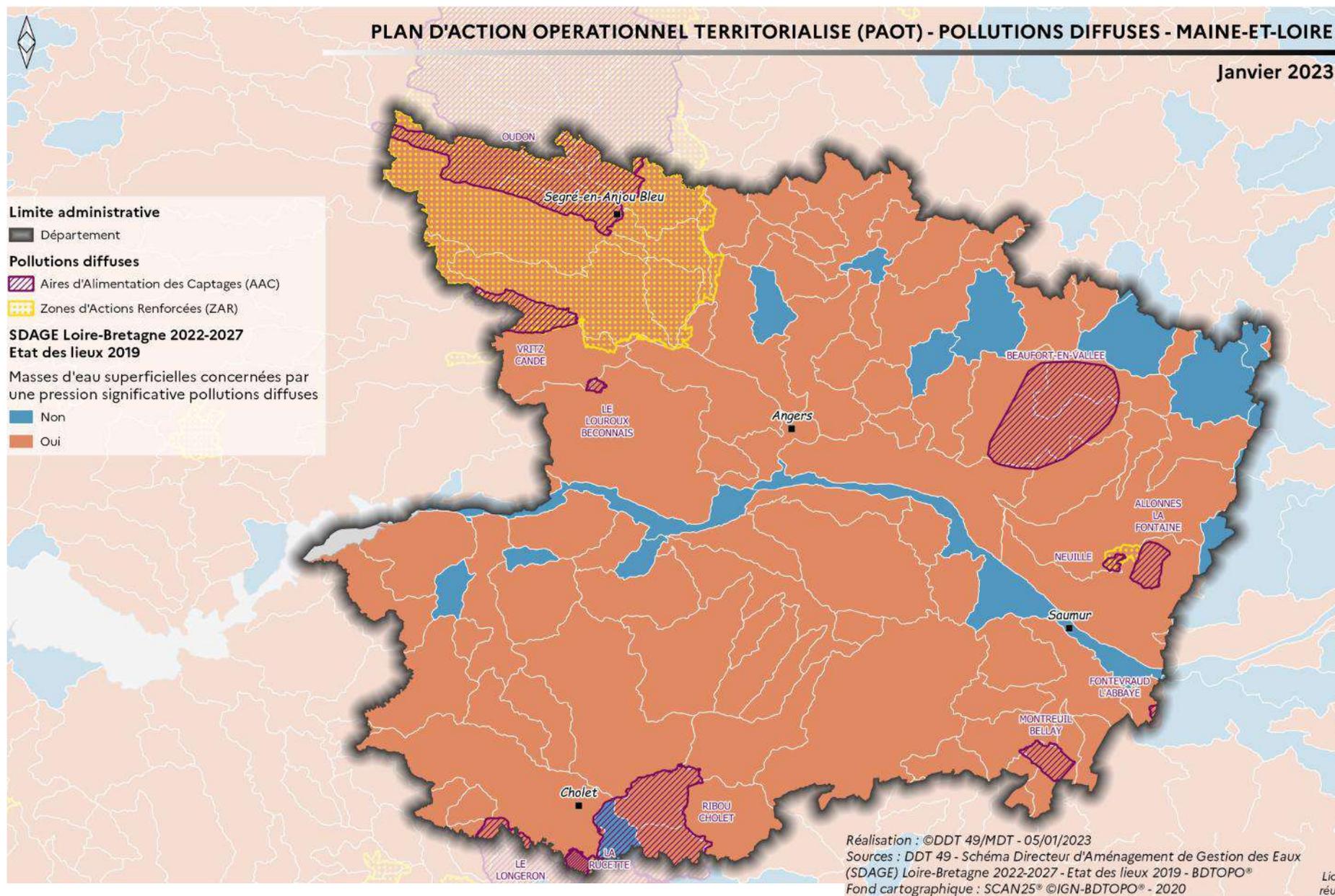
9

Captages  
prioritaires

11

PAOT 2:  
20 actions

# Volet stratégique : pollutions diffuses



## Volet stratégique : zones humides

Favoriser le retour au bon état DCE des masses d'eau au moyen d'opérations de restaurations des milieux aquatiques

- Veiller à la structuration de la maîtrise d'ouvrage GEMAPI
- Privilégier les masses d'eau prioritaires pour les actions de morphologie
- Préserver et réhabiliter les zones humides

- Contribuer à l'élaboration du volet stratégique des contrats territoriaux
- Jouer le rôle de facilitateur lors de l'instruction des DUP en lien avec des opérations de restauration

- Encourager la réalisation des inventaires de Z.H. et leur prise en compte dans les documents d'urbanisme
- Faire appliquer la séquence Eviter-Réduire-Compenser (ERC)

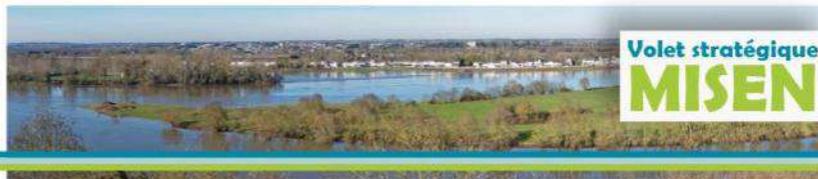
PAOT 1 :  
265 actions

Masses d'eau  
prioritaires

9

PAOT 2:  
9 actions

# Volet stratégique



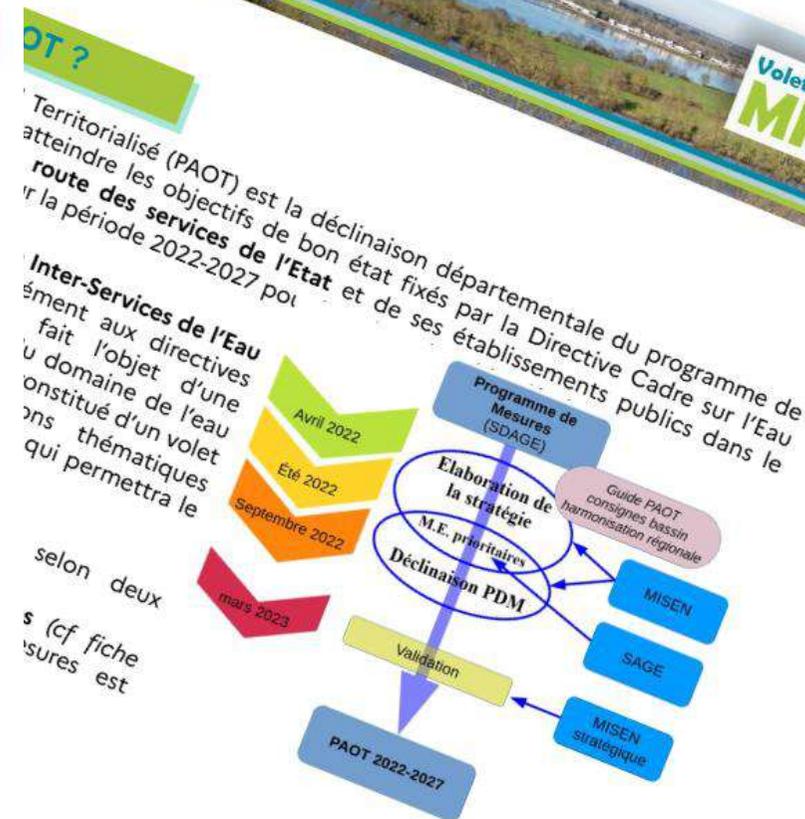
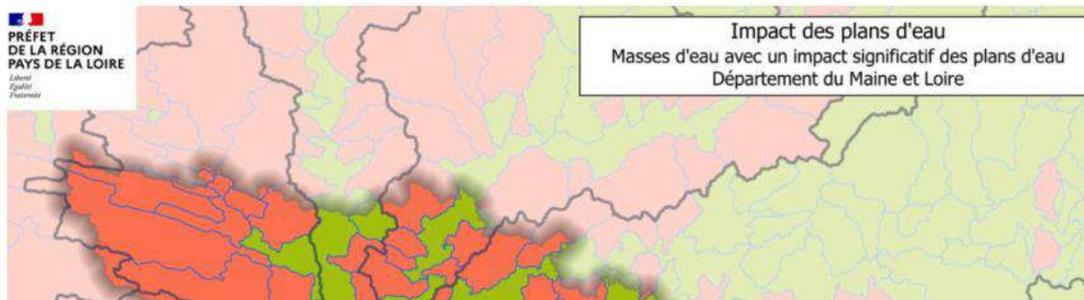
## Gestion quantitative et hydrologie

### Enjeux en Maine-et-Loire

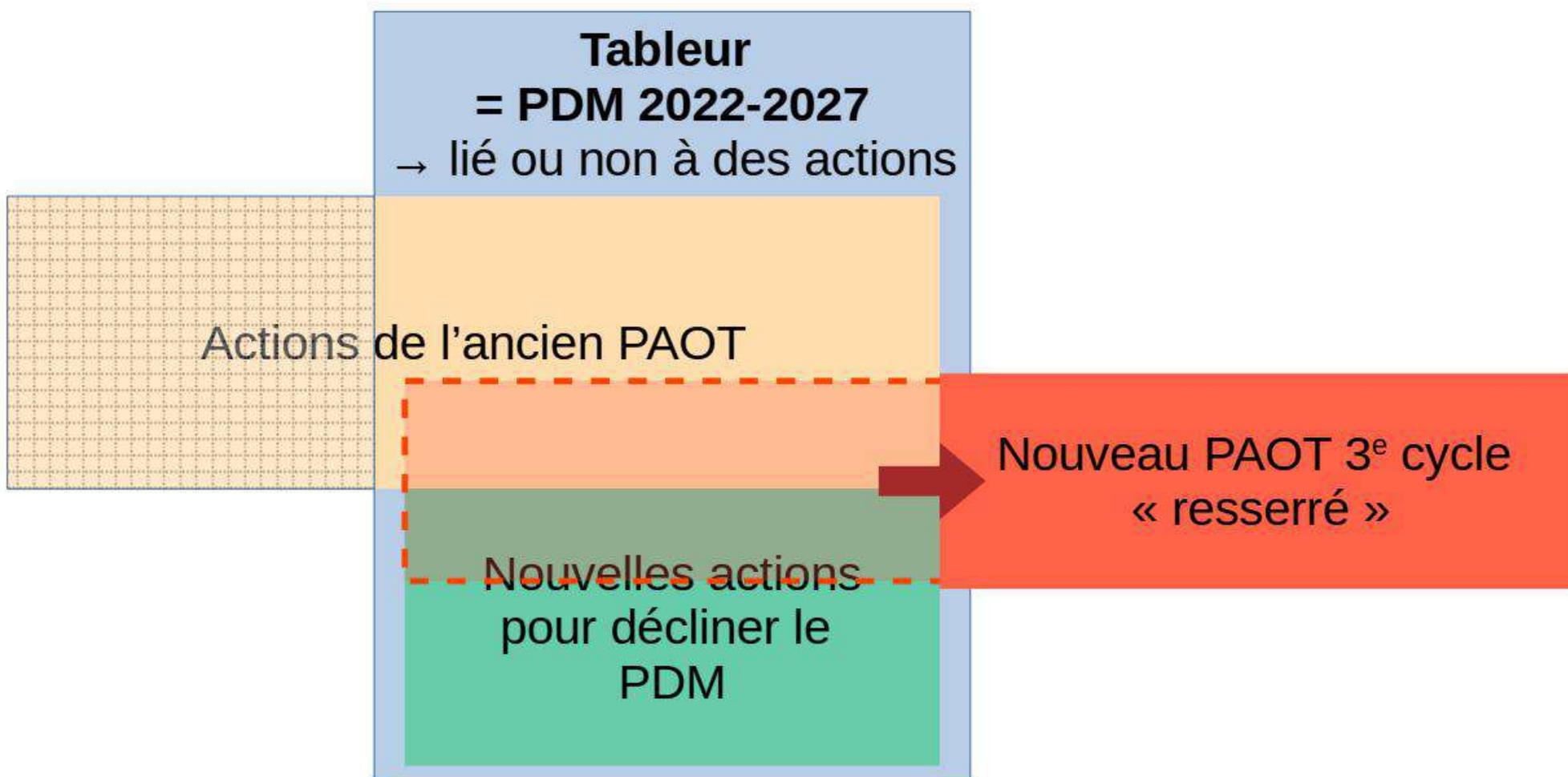
En Maine-et-Loire, 84 % des cours d'eau subissent des pressions sur la quantité de la ressource qui compromettent l'atteinte du bon état. Avec les pollutions diffuses, il s'agit de la première cause de risque de non atteinte du bon état dans le département. Au-delà du simple manque d'eau pour les usagers, l'hydrologie affecte directement les milieux en affectant la biologie des cours d'eau.

Cette situation est liée à plusieurs facteurs, tant naturels qu'anthropiques :

- des prélèvements importants (irrigation 45 %, industrie 10 %, eau potable 45 %),
- des débits d'étiages naturellement très faibles, en particulier sur la partie du département avec un substrat géologique de type « socle » dans l'ouest du département,
- des pertes importantes cumulées par évaporation des nombreux plans d'eau,
- les premiers effets du changement climatique dont les projections montrent une baisse globale du débit des rivières à moyen-long terme.



## 1) un PAOT « resserré »



## 2) et des actions prioritisées

→ par masses d'eau  
et/ou par ouvrages :

**1-ME\_prioritaire\_2027A** : mesure qui vise une ME prioritaire identifiée dans le PDM

**2-ME\_prioritaire\_locale** : action visant une masse d'eau prioritaire identifiée localement

**3-Priorité\_thématique** : action qui porte sur l'une des priorités thématiques du bassin.

**4-Priorité\_locale** : priorités identifiées localement → [marge de manœuvre MISEN](#)

Types d'actions principaux	Explication
MIA03 Gestion des cours d'eau - continuité	Ouvrage PAPARCE
MIA0901 Réaliser le profil de vulnérabilité d'une zone de baignade, d'une zone conchylicole ...	
ASS0302 Réhabiliter et ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées hors Directive ERU ASS0401 Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU ASS0201 Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales IND 0202 Créer et/ou aménager un dispositif de traitement des rejets industriels	Lorsque SAP ou EPI
AGR03 Limitation des apports diffus AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements,...) GOU0301 Mettre en place une opération de formation, conseil, sensibilisation ou animation	Lorsque captages prioritaires. Des consignes STL à venir pour ne retenir qu'une ligne par captage en lien avec le bassin.
RES0101 Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver la ressource en eau RES03 Règles de partage de la ressource (mettre en place des modalités de partage, OUGC ...)	Lorsque situé en zone 7B-3, 7B-4, 7B-5
Actions portant sur les plans d'eau sensibles au phosphore	Actions visant un plan d'eau sensible 3B-1 du SDAGE (colonne H)

# Volet opérationnel

**Limite administrative**

■ Département

**Territoires**

□ Masses d'eau superficielles

▨ Masses d'eau prioritaires

**SAGE**

- AUTHION
- ESTUAIRE DE LA LOIRE
- EVRE THAU SAINT-DENIS
- LAYON - AUBANCE
- LOIR
- MAYENNE
- OUDON
- SARTHE AVAL
- SÈVRE NANTAISE
- THOUET
- VILAINÉ

**Action PAOT (sous-domaine)**

**Actions ponctuelles**

☀ Aire d'Alimentation de Captage (AAC)

**Milieux aquatiques**

▲ Continuité apaisée

**Assainissement collectif**

◆ Priorité locale

◆ SAP

**Assainissement industriel**

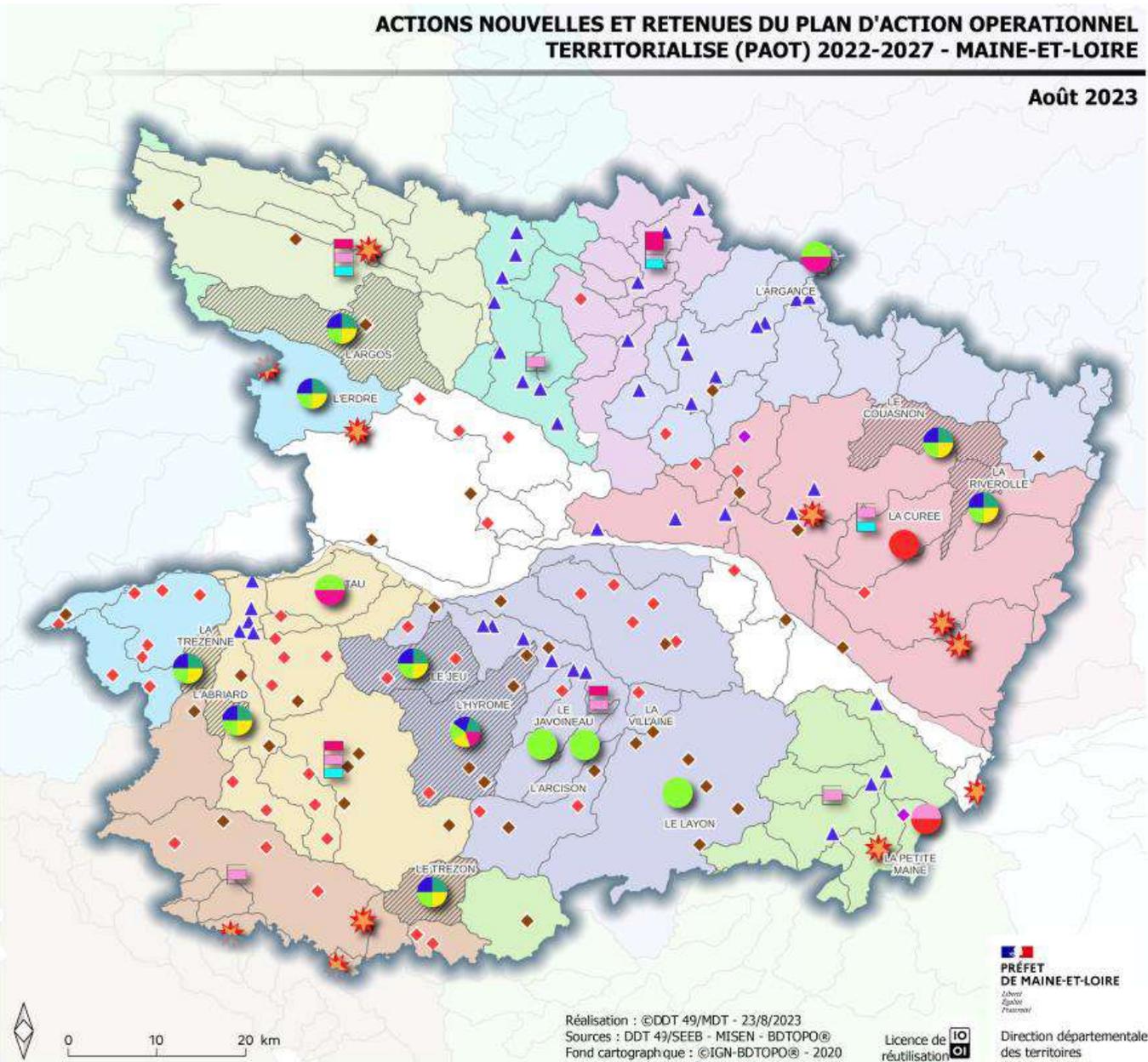
◆ Ouvrage de dépollution et technologie propre

**Actions par masse d'eau**

- Contrôler une zone d'alerte "sécheresse"
- Etude globale et schéma directeur
- Gestion des cours d'eau - hors continuité ouvrages
- Recherche de substances dangereuses dans l'eau
- Gestion des plans d'eau
- Limitation du transfert et de l'érosion
- Règles de partage de la ressource

**Actions par SAGE**

- Economie d'eau
- Etude globale et schéma directeur
- Règles de partage de la ressource



# Volet opérationnel

## Limite administrative

■ Département

## Hydrologie

— Cours d'eau principaux

## Territoires

□ Masses d'eau superficielles

■ Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

## Action PAOT (sous-domaine)

### Actions ponctuelles

★ Aire d'Alimentation de Captage (AAC)

### Milieux aquatiques

▲ Continuité apaisée

### Assainissement collectif

◆ Priorité locale

◆ SAP

### Assainissement industriel

◆ Ouvrage de dépollution et technologie propre

### Actions par masse d'eau

■ Contrôler une zone d'alerte "sécheresse"

■ Etude globale et schéma directeur

■ Gestion des cours d'eau - hors continuité ouvrages

■ Recherche de substances dangereuses dans l'eau

■ Gestion des plans d'eau

■ Limitation du transfert et de l'érosion

■ Règles de partage de la ressource

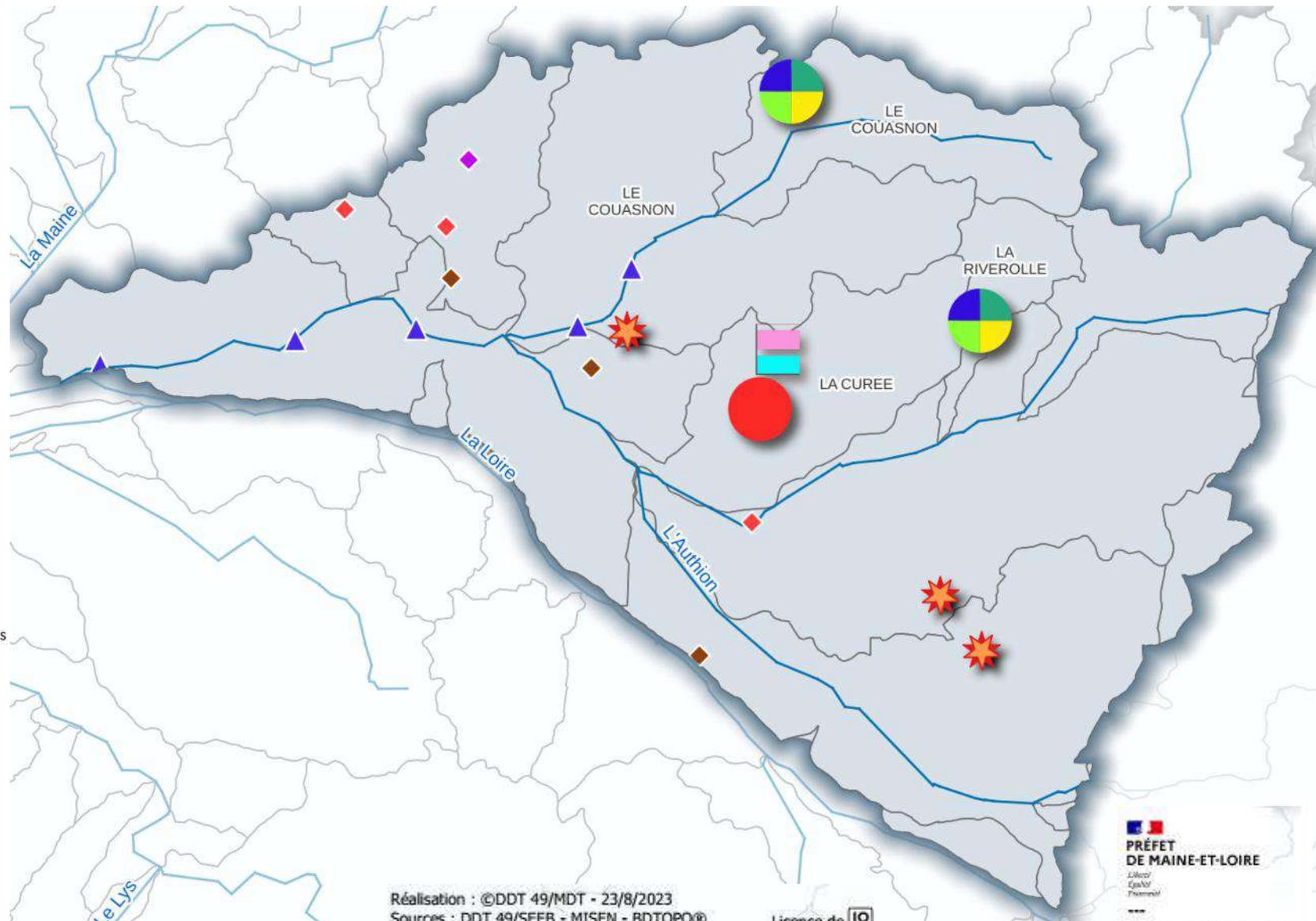
### Actions par SAGE

■ Economie d'eau

■ Etude globale et schéma directeur

■ Règles de partage de la ressource

3  
2  
1  
0



Réalisation : ©DDT 49/MDT - 23/8/2023  
Sources : DDT 49/SEEB - MISEN - BDTPOPO®  
Fond cartographique : ©IGN-BDTopo® - 2020

Licence de réutilisation

## Volet opérationnel - continuité

Code ROE de l'ouvrage principal	Nom ouvrage	Cours d'eau sur lequel se situe l'ouvrage	Enjeu espèces amphihalines	Ouvrage à enjeu essentiel pour les migrateurs amphihalins (OEE)	Enjeu réservoir biologique	Enjeu espèces holobiotiques	Enjeu sédimentaire (transport suffisant des sédiments)
ROE39356	Seuil de Gée	Le Couasnon	Fort		En dehors d'un réservoir biologique mais enjeu de connexion	Fort	Moyen
ROE39396	clapet du Coudray - « planchette »	Le Couasnon	Fort		En dehors d'un réservoir biologique mais enjeu de connexion	Fort	Moyen
ROE39330	Les loges	L'Authion	Fort		Pas d'enjeu lié à un réservoir biologique	Fort	Moyen
ROE8289	Pont Bourguignon	L'Authion	Fort	OEE LSNCV	Pas d'enjeu lié à un réservoir biologique	Fort	Moyen
ROE8365	Brain sur Authion	L'Authion	Fort		Pas d'enjeu lié à un réservoir biologique	Fort	Moyen

## Volet opérationnel – assainissement

Code sandre STEU	Nom du STEU	Code de masse d'eau	Nom de la masse d'eau
0449019S0001	BAUNE	FRGR1027	LES AUNAIES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION
0449180S0007	LONGUE-JUMELLES	FRGR0452	LE LATHAN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA CONFLUENCE DU PONT MENARD JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION
0449326S0001	SARRIGNE	FRGR1003	L'ÉTANG ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION
0449021S0001	BEAUFORT EN VALLÉE	FRGR0453	LE COUASNON ET SES AFFLUENTS DEPUIS VIEIL-BAUGE (LE) JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION
0449194S0002	MAZE MONTEVROULT	FRGR1027	LES AUNAIES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION

Étb	Commune	Milieu	Code masse d'eau	Priorité	Code OSMOSE	Action	Informations complémentaires
<b>Ets Louis Tessier</b>	Cornillé-les-Caves	Le ruisseau des Aulnaies	FRGR1027	Priorités thématiques (EPI)	IND0302 IND0202	retenue	Poursuite de l'action du PAOT précédent

## Un lien avec les CTeau

---

**cf. SAGE**

# 4 – POINT D'INFORMATION : PAOT DE MAINE ET LOIRE 2022-2027

## Le CT Eau Authion : une priorisation du plan d'actions en déclinaison du PAOT

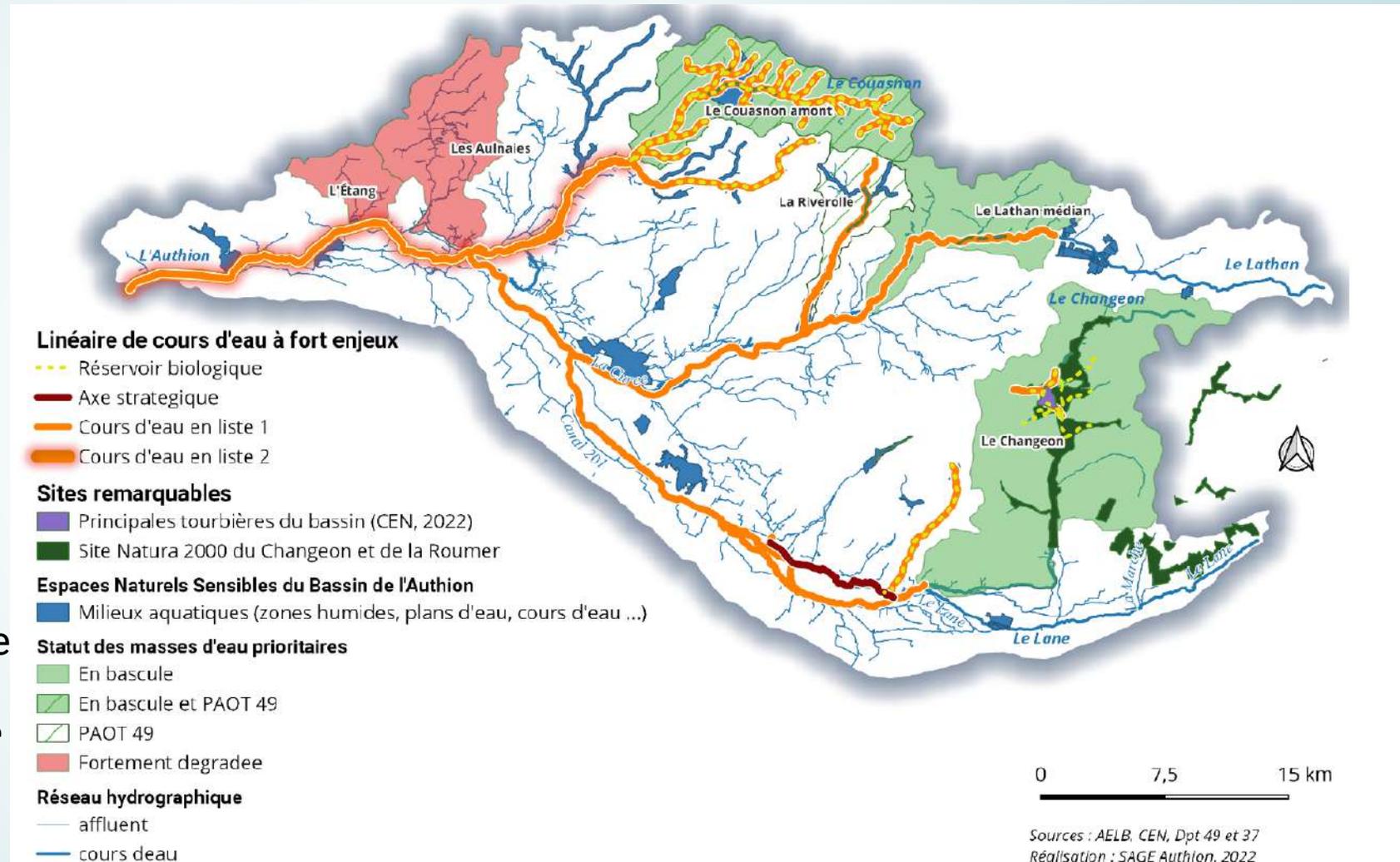
### Volet « Milieux aquatiques » et lien avec le PAOT :

#### Les masses d'eau prioritaires du PAOT :

- La Riverolle : M.E. vitrines du PAOT1 (2016-2018)
- Le Couasnon amont : M.E. 2027A SDAGE

#### Continuité écologique :

- Les réservoirs biologiques
- Cours d'eau en liste 2 ponctués de 5 ouvrages prioritaires PAPARCE (*Plan d'Action Pour une mise en œuvre Apaisée de la Continuité Écologique*)



# 4 – POINT D'INFORMATION : PAOT DE MAINE ET LOIRE 2022-2027

## Le CT Eau Authion : les actions des masses d'eau prioritaires du PAOT réalisées et en projets

### LE COUASNON AMONT

#### Étude : la restauration de la continuité écologique du Couasnon au droit du Répartiteur de Baugé

**Objectif** : restaurer la continuité écologique du Couasnon sur un linéaire d'environ 2 kilomètres.

**2023** : La concertation des propriétaires

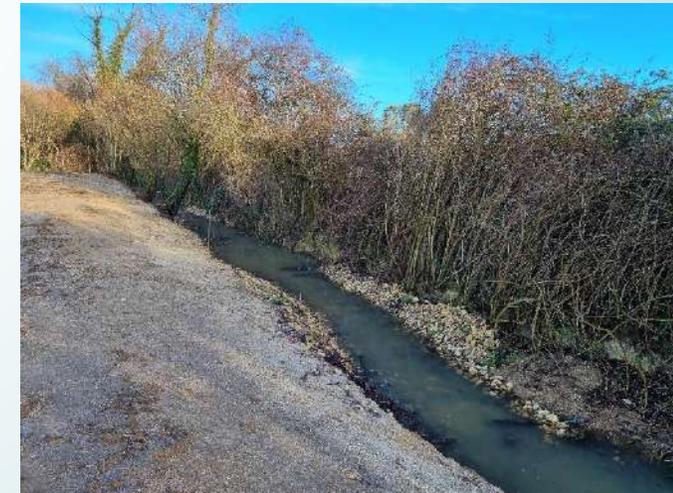
**2025** : travaux de renaturation (reméandrage, reprofilage des berges, aménagements de banquettes, de radiers et d'annexes hydrauliques)



#### Travaux : Restauration morphologique et écologique du Couasnon à Chavaignes

**Objectif** : rehausser le fond du lit du cours d'eau afin de favoriser la recharge des nappes et le soutien à l'étiage en tête de bassin versant.

**2022** : le lit mineur du Couasnon a été renaturé grâce à l'implantation de banquettes alternées et de radiers sur 750 mètres linéaires. Un secteur a également fait l'objet d'un reméandrage complet.



# 4 – POINT D'INFORMATION : PAOT DE MAINE ET LOIRE 2022-2027

## Le CT Eau Authion : les actions des masses d'eau prioritaires du PAOT réalisées et en projets

### LE COUASNON AMONT

#### Travaux : Reconversion d'une peupleraie en boisement alluvial au droit du Couasnon à Pontigné

**Objectifs des travaux fait en 2021 et 2022 :** Abattage des peupliers (par la propriétaire), broyage des souches de peupliers, reboisement avec des essences adaptées aux milieux frais à humides et restauration des berges de la mare en pentes douces



#### Travaux : Restauration écologique de l'Altrée à St Martin d'Arcé

**Travaux finalisés en 2022 :** restauration du cours d'eau sur 540 mètres. Les aménagements réalisés ont permis de replacer le cours d'eau dans son ancien lit méandrique et ainsi accentuer l'humidification de la zone tourbeuse dans laquelle il s'écoule.



# 4 – POINT D'INFORMATION : PAOT DE MAINE ET LOIRE 2022-2027

## Le CT Eau Authion : les actions des masses d'eau prioritaires du PAOT réalisées et en projets

LA RIVEROLLE

### Les travaux suivants ont été réalisés sur la continuité (CTMA) :

- 2018 : Contournement du Moulin du Gué Haslé par la remise en eau et la restauration du bras naturel en fond de vallée,
- 2019 / 2020 : Contournements des Moulins de la Grande Roue et de la Chaussée,
- 2019 / 2020 : Arasement du plan d'eau des Auberts, restauration d'un lit sinueux, création d'une zone humide et d'une mare.

→ **4 ouvrages sur 6 restaurés depuis 2018** = il reste 1 ouvrage dont la restauration est prévue en 2025 (Moque Serge) et un ouvrage en attente de l'accord du propriétaire (le plan d'eau du Val)

### Étude : Restauration de la continuité écologique de la Riverolle - Moulin de Moque Serge

#### Objectifs :

- Restauration de la continuité écologique au niveau du Moulin de Moque Serge sur la Riverolle.
- Création d'un radier de répartition des écoulements.
- Dérivation de la Riverolle en sortie du plan d'eau pour rejoindre la partie réaménagée, en 2019, à l'aval, au niveau des Auberts.

Étude en 2024 et travaux prévus fin 2024 – début 2025

# 4 – POINT D'INFORMATION : PAOT DE MAINE ET LOIRE 2022-2027

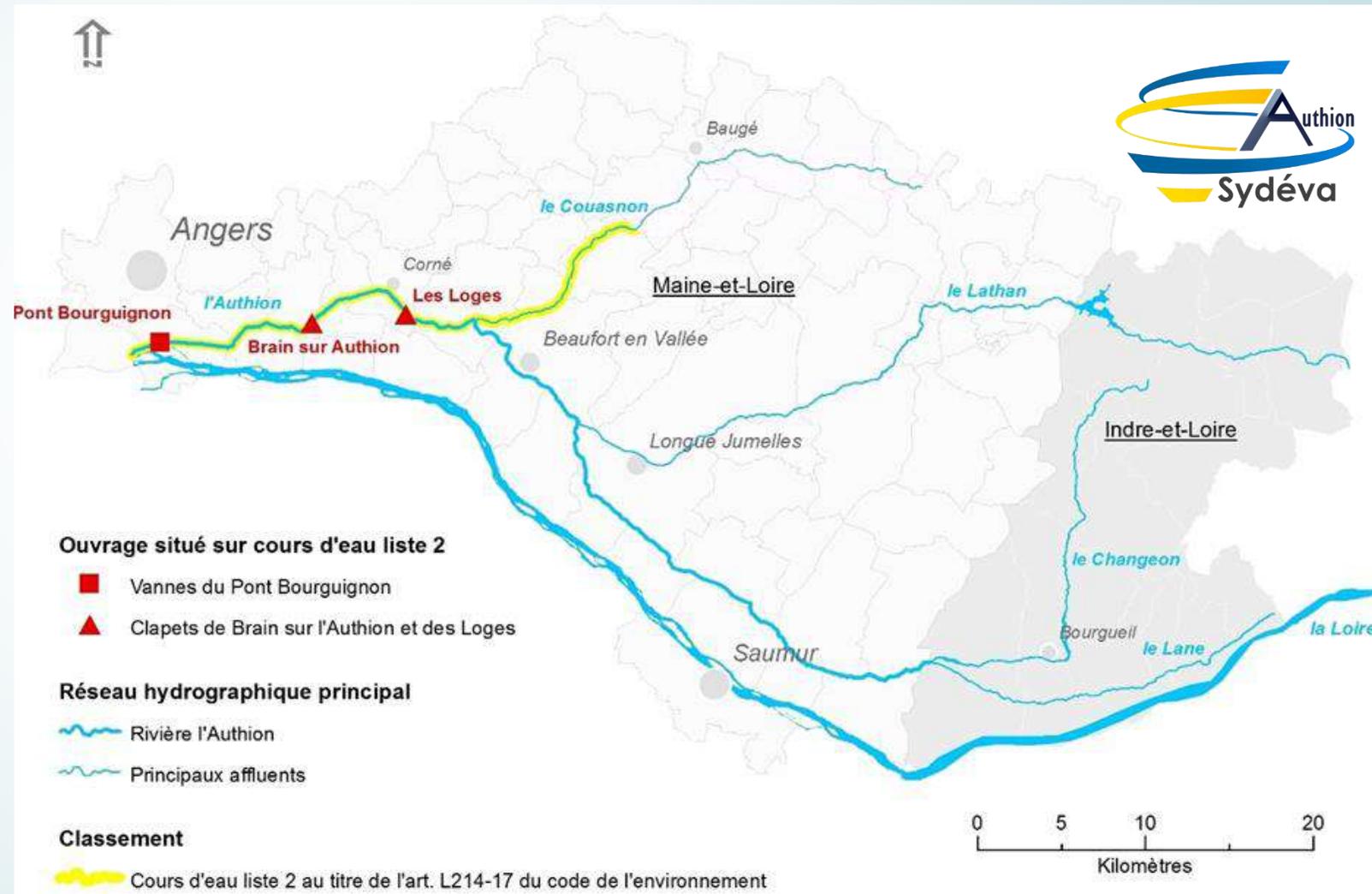
## Le CT Eau Authion : les actions portant sur la continuité écologique, stratégie du PAOT

### L'Authion aval : liste 2

### Etudes et travaux pour le rétablissement de la continuité écologique sur l'Authion Aval

Finalisation de la phase d'études avant-travaux devant permettre la mise en transparence des 3 ouvrages du SYDEVA impactant la continuité écologique de l'axe Loire-Couasnon :

- Etude d'avant-projet définitif.
- Production d'un modèle hydraulique, Dossier de demande d'autorisation et procédures réglementaires associées,
- Etude de projet,
- Maîtrise d'œuvre phase travaux
- Travaux phase 1 : pont Bourguignon



# 4 – POINT D'INFORMATION : PAOT DE MAINE ET LOIRE 2022-2027

## Le CT Eau Authion : les actions portant sur les captages prioritaires, stratégie du PAOT

### Les captages prioritaires

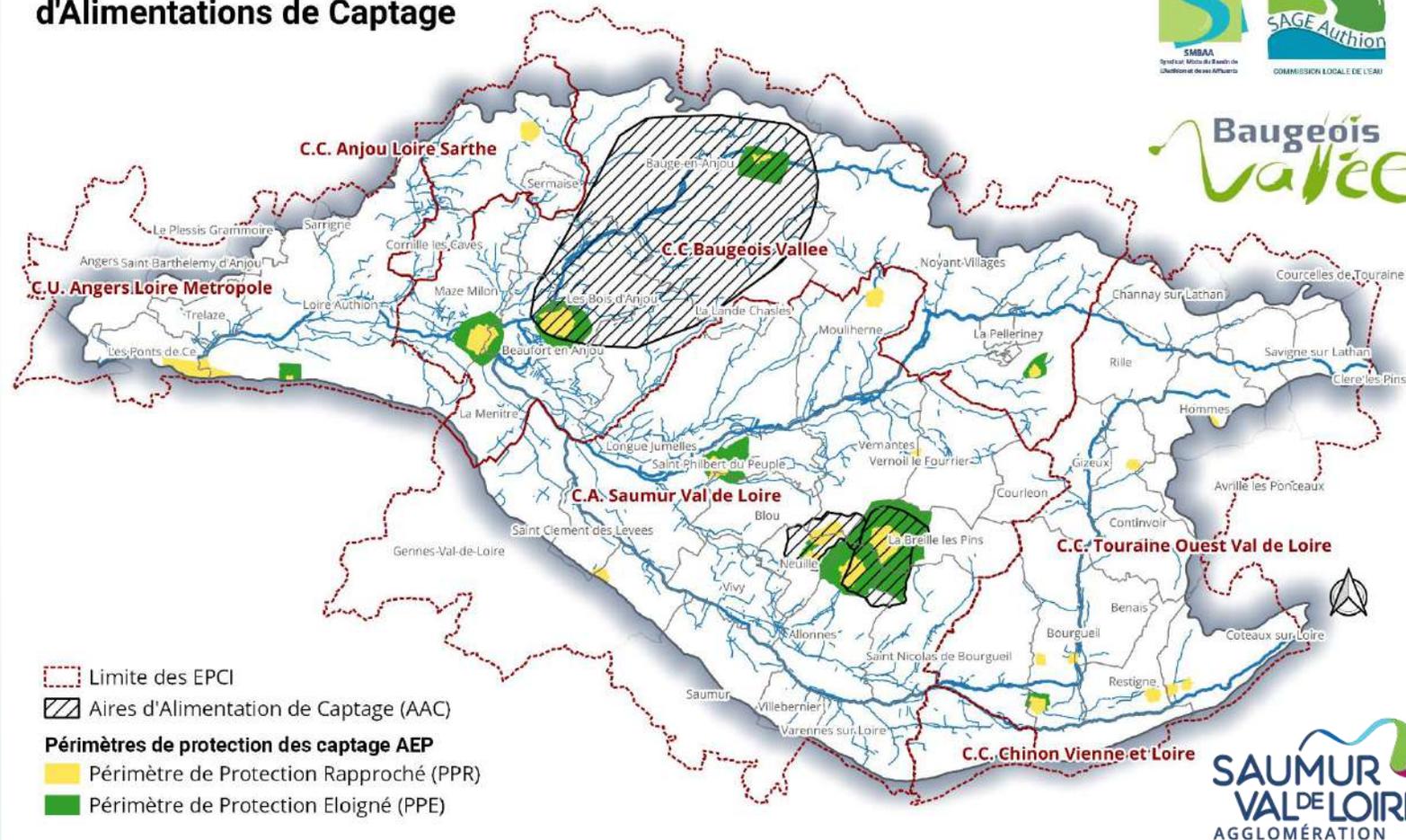
Animation stratégie captages prioritaires, Diagnostic de territoire, rédaction PAEC, Bilan et dépôt annuel, Temps collectifs

En coordination avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, réalisation d'un **diagnostic de territoire sur les Aires d'Alimentation des Captages prioritaires** :

- **CCBV** : Clos Bertin et Pontigné
- **CASVL** : Fontaine et Boiseaudier

**Objectif** : la rédaction du Programme agro-environnemental et climatique (PAEC) initiant la définition du cahier des charges et les objectifs du dispositif d'accompagnement à la contractualisation de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Localisation des périmètres de captages prioritaires et des Aires d'Alimentations de Captage



Baugeois Vallée

SAUMUR VAL DE LOIRE AGGLOMÉRATION

# 4 – POINT D'INFORMATION : PAOT DE MAINE ET LOIRE 2022-2027

Le CT Eau Authion : les actions portant sur la gestion quantitative et l'hydrologie, stratégie du PAOT

L'étude H.M.U.C

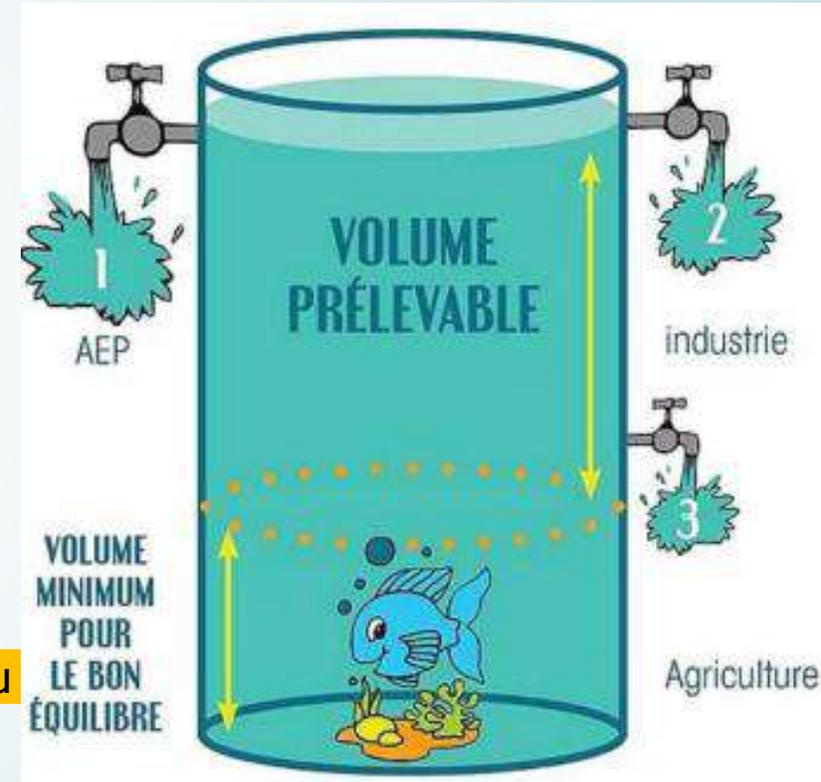
**Actualisation de l'étude Volumes Prélevables dont la révision du modèle maillé : l'étude H.M.U.C. (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat)**

**Début 2022 – phase 1** : caractérisation du territoire et le recueil de données complémentaires pour améliorer les connaissances notamment sur les différents types de prélèvements et les volumes afférents.

**Été 2022 – phase 2** : construction du modèle hydrodynamique (couplé surface-souterrain) et son calage en régime permanent et transitoire.

**Printemps 2023 – phase 3** : Détermination des objectifs de niveaux de nappe/débits et des volumes prélevables

**2024 – 2025** : Optimisation de la gestion collective de la ressource - Répartir les volumes par usages qui aboutiront à une transposition réglementaire (règlement du SAGE) et plan d'actions (PAGD)



# 5 – POINT D'INFORMATION : programmation 2024 du SAGE

## Amal SEBAI

----

Chargée de mission hydrogéologie-hydrologie

### Études

Co-pilotage de l'étude HMUC et pilotage de l'étude de l'inventaire des plans d'eau du bassin versant

### Recherche et développement

Pilotage des actions 1&3 de la convention SMBAA-BRGM: échanges techniques, vérification et partage des données, préparation des travaux sur le terrain

### Création de piézomètres

Création de 12 nouveaux piézomètres dans le bassin de l'Authion

### Transversalité interservices

Appui et expertise technique au volet GEMA

### Suivi quantitatif

- Suivi piézométrique /assecs (UG 6&9)
- Récupération et analyse des données des sondes

### Amélioration du réseau de suivi

- Coordination du suivi quantitatif du bassin
- Mise en place de nouvelles sondes autonomes
- Installation des échelles limnimétriques

### Communication sur l'état des ressources en eau

- Bulletin quantité
- Bulletin du suivi piézométrique

### Amélioration des connaissances

- Réflexions sur les échanges nappes-rivières/ fonctionnement des Hydrosystèmes
- Recrutement d'un stagiaire hydrogéologue



# 5 – POINT D'INFORMATION : programmation 2024 du SAGE

**Anastasia SELLIER**

Animatrice reconquête de la ressource en eau

Animation générale du CT Eau

**MISE EN ŒUVRE DE LA PROGRAMMATION AGRICOLE QUALITE/QUANTITE**

Cartographie des infrastructures agro-environnementales



Echanges avec les Maîtres d'Ouvrages

Essais structurants en irrigation et fertilisation



Communication sur l'état des ressources – Bulletin qualité  
Suivi des dossiers des subventions

Animation agricole collective

Développer une réflexion sur les changements de pratiques



Fil d'actu Authion #

Participation au Bulletin collectif de conseil en irrigation

Accompagnement agricole individuel

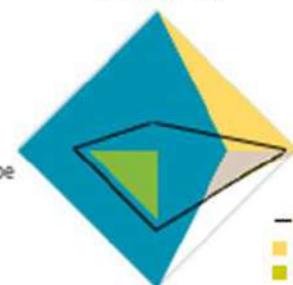
Format des besoins

Sur votre territoire cette année :

- ✓ Démonstrations techniques
- ✓ Groupes d'agriculteurs
- ✓ Essais pédagogiques
- ✓ Sensibilisation aux bienfaits des haies et mares



Démonstration



Conseil individuel

Travail de groupe



Formation

- Répartition des formats des besoins exprimés
- Désherbage mécanique
  - Gestion des sols
  - Autres (techniques, pâturage, permaculture, trame verte & bleue)
  - Pilotage de l'irrigation
  - Gestion de la fertilisation

- ✓ Opération collective pour la plantation de 25km de haies
  - ✓ 30 Diagnostics d'évaluation des risques de transfert
  - ✓ 15 Diagnostics économie d'eau en irrigation
  - ✓ Sensibilisation des pratiques en AB
- Bancarisation des indicateurs de suivi

**FAVORISER**  
- LES ECHANGES  
- LE PARTAGE  
- LA DYNAMIQUE

# 5 – POINT D'INFORMATION : programmation 2024 du SAGE

**Clara MARIE**

----

Chargée de mission Communication et SIG

## MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE COMMUNICATION

### N°1 – Alimentation et mise à jour du site internet

--- Articles, documents, évènement...  
et alimentation des réseaux sociaux



### N°3 – Newsletter

--- Nouvelle forme



### N°4 – Observatoire du bassin versant

--- co-rédaction des bulletin quantité mensuels et  
rapports qualité annuels



### N°8 – Tableau de bord du SAGE

--- Appui à la mise à jour des indicateurs

### N°9 – Rapport d'activité annuel

--- Rédaction du rapport d'activité 2024

### N°10 – Communiqués et sollicitations presse

--- Au fil de l'eau

### N°16 – Supports multimédia

--- La maquette du bassin versant

### N°15 – Interventions pédagogiques

--- Lancement des appels à projet et coordination  
des animations faites par des prestataires

### N°15 – Rencontres thématiques

--- Semaine de l'eau en Mars 2024

**SIG : Création de cartes à la  
demande**

# 5 – POINT D'INFORMATION : programmation 2024 du SAGE

**Emma KETOR**

----

Animatrice du SAGE et du CTEau et chargée de mission SIG

## Animation de la CLE du SAGE

- Analyse des dossiers transmis pour avis, rédaction des avis, rencontre des acteurs
- Préparation des ordres du jour, organisation des réunions, élaboration des comptes-rendus...

## Coordination du pôle SAGE

- Coordination des 3 chargées de mission
- Relations aux élus

## Amélioration de la connaissance

- Suivi quantitatif : niveaux piézométriques / assecs

## Gestion et administration des bases de données

- Administration de l'Interface Programme d'Action (outil de gestion pour le suivi du CT Eau)
- Accompagnement du stagiaire SIG (base de données drainage)
- Refonte de nos bases de données pour intégration au logiciel SYSMA

## Animation et coordination CTEau

- Préparation et organisation des COPIL
- Echanges avec partenaires techniques et financiers, les MOExt
- Elaboration de la programmation (hors GEMA), stratégie, feuille de route, bilans, ...

## Communication sur l'état des ressources en eau

- Contribution et relecture du Bulletin Inf'Eau Authion diffusé aux irrigants

## Restauration du bocage

- Organisation du programme collectif de plantations de haies et de restauration de mares
- Coordination de l'animation thématique haies/mares
- Marchés publics associés

# 6 – POINT D'INFORMATION : les vidéos des travaux de restauration du Couasnon

## ► Valorisation des travaux de restauration du Couasnon sous forme d'une série de vidéos :

- 3 vidéos présentant chacune une phase essentielle des travaux (45 sec, sans commentaire vocal) → **Réalisées**
- Une vidéo globale d'environ 2 min avec des explications et des interventions → **À venir**



- **Acquisition d'un drone dans l'objectif de réaliser plus régulièrement des prises de vues et vidéos**



→ Vidéo 1 : État de la rivière avant travaux / préparation du chantier



↓  
Vidéo 2 : Réalisation des travaux



↓  
Vidéo 3 : Finalisation des travaux et réunion de restitution

# 7 – POINTS DIVERS

- **Sollicitation du groupe de travail :**
  - **Avis sur la demande d'autorisation environnementale pour la Création d'une unité de broyage de papiers** (Saint-Barthélemy d'Anjou) → date limite de l'avis : 5 février 2024
- **Prochaine CLE : fin mars 2024**
- **Prochains points à aborder :**
  - **Avis** : Autorisation temporaire de prélèvement pour alimenter les dispositifs d'aspersion de lutte contre le gel sur les territoires AOC de Saint-Nicolas-de-Bourgueil et de Bourgueil (37)
  - **Stratégie d'avenir du bassin de l'Authion** (Christian GRIMAULT, SYDEVA)
  - **7<sup>ème</sup> Plan d'Actions Régionales (PAR) Nitrates** (François-Jacques CHENAIS, DREAL des Pays de la Loire)
  - **Réforme des SAGE** (François-Jacques CHENAIS, DREAL des Pays de la Loire) → *Selon le calendrier de consultation du décret*



# MERCI DE VOTRE ATTENTION

**Jeannick CANTIN**, Président de la CLE du SAGE Authion

**Arnaud DECAS**, Directeur du SMBAA

**Emma KETOR**, Animatrice du SAGE Authion

**Clara MARIE**, Chargée de mission Communication / SIG du SAGE Authion

**Amal SEBAI**, Chargée de mission hydrogéologie et hydrologie

**Anastasia SELLIER**, Chargée de mission reconquête quantité qualité de la ressource en eau

---

Commission Locale de l'Eau de l'Authion – Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Authion et de ses Affluents

1 boulevard du rempart – BEAUFORT EN ANJOU

Tél: 02.41.79.73.81 – Mail : [contact@sage-authion.fr](mailto:contact@sage-authion.fr)

<http://www.sage-authion>